

**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL 27 DE LA
LIGUE CONTRE LE CANCER**

14 rue du Général Leclerc

27000 EVREUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL 27 DE LA
LIGUE CONTRE LE CANCER**

14 rue du Général Leclerc

27000 EVREUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Sommaire

- Rapport sur les comptes annuels
-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

À l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental 27 de la Ligue Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Comité Départemental 27 de la Ligue Contre le Cancer à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Valtine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél : 03 28 28 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiée au capital de 389 225€
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 81378 735 823



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenus pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du CROD décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées dans son ensemble.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 12 Avril 2024

Pour DEC
Véronique Brière



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	57 855		57 855	57 855
	Constructions	448 309	202 351	245 957	257 506
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	36 945	31 147	5 798	2 062
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	77		77		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	543 185	233 499	309 687	317 422	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	3 454		3 454	
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	30 215		30 215	26 977	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	836 997		836 997	752 461	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	870 666		870 666	779 438
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	1 413 851	233 499	1 180 352	1 096 861	

- (1) dont droit au bail
 (2) dont à moins d'un an
 (3) dont à plus d'un an

Commissaire aux Comptes
V. BRIERE

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	23 104	23 288
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	29 181	12 425
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 810	
	dont parrainages	1 810	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	68 909	29 183
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	227 702	283 605
	Mécénats		1 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	180 308	197 014
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		100	
Utilisations des fonds dédiés		5 623	
Autres produits	854		
	Total des produits d'exploitation	531 869	552 237
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	20 099	486
	Variation de stock	(3 454)	
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	168 780	160 391
	Aides financières	237 520	178 048
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 749	3 436
	Salaires et traitements	87 515	73 914
	Charges sociales	26 053	22 797
	Dotation aux amortissements et dépréciations	12 569	12 800
	Dotation aux provisions	2 844	1 643
	Reports en fonds dédiés	28 000	
	Autres charges	29 434	24 324
	Total des charges d'exploitation	448 110	477 839
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(81 241)	(74 398)

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(81 241)	74 398
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	17 406	2 932
	Total des produits financiers	17 406	2 932
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		17 406	2 932
RESULTAT COURANT avant impôts		(63 835)	77 330
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	257	
	Total des charges exceptionnelles	257	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(257)	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		3 609	550
TOTAL DES PRODUITS		549 275	555 169
TOTAL DES CHARGES		616 975	478 389
EXCEDENT ou DEFICIT		(67 701)	76 780
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		968	
Prestations en nature		7 184	6 197
Bénévolat			
TOTAL			6 197
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			6 197
Personnel bénévole			
TOTAL		8 152	6 197

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEC



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.8 <i>État des échéances des créances</i>	10
3.1.9 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.10 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.11 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.12 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>État des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	18
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	21

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

4.3.2	Missions sociales.....	22
4.3.3	Frais de recherche de fonds.....	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	23
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice.....	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	Principes généraux.....	23
4.4.2	Principes de valorisation.....	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	26
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	26
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	33
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	33
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	33
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	34
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice.....	34
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	34

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancérologues et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif survenu au cours de l'exercice

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2022-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	538 352	4 757		543 109
Immobilisations financières		77		77
Total	538 352	4 833	0	543 185

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	4 757	0
→ Agencements locaux	4 757	
→ ...		
Immobilisations financières	77	0
→ Parts sociales	77	
→ ...		
Total	4 833	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	220 930	12 569		233 499
Amort. Immobilisations financières				
Total	220 930	12 569	0	233 499

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
 Cabinet DEC

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		77		77
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	77	0	77

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend des parts sociales du Crédit Agricole.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailier le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	30 215	30 215	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	30 215	30 215	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation	77	77			
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	77	77	0	0	0

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	129 824	
Livrets et comptes épargne	706 567	
Comptes à terme		
Total	836 391	0

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Dons à recevoir	28 513	16 584
→ Dons à recevoir BN	1 359	1 331
→ Legs à recevoir BN	343	
→ Subventions à recevoir		9 000
→		
→		
Disponibilités		
Total	30 215	26 915

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
NEANT		
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	0

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise									
→ Fonds statutaires									
→ Fonds de réserve générale	312 132								312 132
→ Fonds de réserve missions sociales	873 577								873 577
→ Legs et donations avec contrepartie									
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau	-412 924	76 780							-336 144
Excédent ou déficit de l'exercice									
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
Total	772 785	76 780	0	0	0	0	0	0	849 565

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEC

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reportis en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		28 000	0	28 000	0	28 000
→ Subvention ARS - PARSAC	2023	28 000		28 000		28 000
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ NEANT						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ NEANT						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		28 000	0	28 000	0	28 000

Cabinet DEC

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	20 054	2 844		22 898
→				
Total	20 054	2 844	0	22 898

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 736	64 736		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	28 157	28 157		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	254 697	254 697		
Produits constatés d'avance		0		
Total	347 590	347 590	-	-

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	4 317	1 219
→ Impôt sur les sociétés	3 609	550
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	708	669
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	23 840	19 878
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 459	3 620
→ Caisse de retraite	551	819
→ Caisse de prévoyance	1 201	1 092
→ Personnel autres charges à payer	4 949	3 619
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 732	1 230
→ Dettes congés à payer	9 586	7 082
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 355	2 408
→ Prélèvement à la source	8	8
Total	28 157	21 097

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	46 072	43 600
→ FNP - Factures non parvenues	12 482	8 854
→ FNP - Factures non parvenues - Groupe	33 590	34 747
—		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
—		
—		
Dettes des legs et donations :	0	0
—		
Autres dettes :	254 697	149 170
— Recherches régionales	84 297	42 500
— Recherches nationales	145 500	95 920
— Autres recherches	24 900	10 750
Total	300 769	192 770

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEG

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE 027 - COMITÉ DE L'EURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	432 226,19	373 416,19	345 004,02	307 223,66
2.1 Réalisées en France	432 226,19	373 416,19	345 004,02	307 223,66
2.1.1 Actions réalisées par l'organisme	230 993,74	162 183,74	185 109,02	147 868,66
2.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	211 234,45	211 234,45	159 895,00	159 895,00
2.2 Réalisées à l'étranger				
2.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
2.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	88 653,90	88 653,90	81 412,19	81 412,19
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	88 531,90	88 531,90	81 412,19	81 412,19
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	120,00	120,00		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	61 942,26	49 734,17	50 329,38	41 146,74
3.1 Frais d'information et de communication	12 243,43	6 510,13	16 001,09	13 334,75
3.2 Frais de fonctionnement	47 402,94	40 626,65	32 394,02	25 864,02
3.3 Autres charges	1 995,89	1 997,39	1 943,27	1 947,97
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 644,00	2 644,00	1 643,00	1 643,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	3 605,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	18 000,00			
TOTAL CHARGES	616 895,95	514 648,16	478 388,99	431 425,99
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-67 700,52		76 776,73	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 184,10	7 184,10	6 197,09	6 197,09
Réalisées en France	7 184,10	7 184,10	6 197,09	6 197,09
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	968,00	968,00		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	8 152,10	8 152,10	6 197,09	6 197,09

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEC

RESSOURCES	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-477 700,99	-477 700,99	-502 239,77	-502 239,77
1.1 Cessions sans contrepartie	-23 104,00	-23 104,00	-23 288,00	-23 288,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-227 702,11	-227 702,11	-284 604,51	-284 604,51
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-226 894,88	-226 894,88	-194 347,26	-194 347,26
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 666,46		-18 123,09	
2.1 Cessions avec contrepartie				
2.2 Partage de entreprises	-1 830,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-18 022,84	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-836,46		-101,25	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-48 909,30		-29 182,64	
4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS			-5 623,52	
TOTAL	-549 276,75	-477 700,99	-555 168,96	-502 239,77

E - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-8 152,30	-8 152,30	-4 197,09	-4 197,09
Bénévolat				
Prestations en nature	-7 184,10	-7 184,10	-4 197,09	-4 197,09
Dons en nature	-968,20	-968,20		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-8 152,30	-8 152,30	-4 197,09	-4 197,09

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 4 654 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total SUEDE	35
Total ETATS UNIS	4 619
Total pays Z	0
Total	4 654

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEC

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Octobre Rose	94 250	76 756
→ Tulipes	13 000	10 500
→ Autres	26 471	12 672
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	133 721	99 928

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services	30 991	12 425
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	30 991	12 425

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		5 623
Total	0	5 623

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante : répartition des charges indirectes en fonction de l'affectation de la surface des locaux aux missions sociales. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 21/12/2012.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	786		931	1 717
Electricité et eau	4 375			4 375
Téléphone	3 244			3 244
Affranchissement		29 580	5 746	35 326
Crédit bail			1 224	1 224
Entretien des locaux	2 911			2 911
Maintenance	939		4 760	5 699
Honoraires	9 910		12 507	22 417
Taxe foncière	2 387		265	2 652
Dotations aux amortissements	11 312		1 257	12 569
Total	35 864	29 580	26 690	92 133

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	40 087	41 921
Actions d'information, de prévention et de dépistage	41 609	23 807
Actions de formation		
Actions de recherche		1 942
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	8 341	7 937
Frais de fonctionnement (dont communication)	23 532	21 104
Total	113 568	96 711

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	132 796	118 982
Actions d'information, prévention, dépistage	75 039	50 613
Actions de formation	294	243
Actions de recherche	8 637	7 451
Actions autres	4 225	7 879
Total	220 992	185 169
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	16 437	2 135
Actions d'information, prévention, dépistage		500
Actions de formation		
Actions de recherche	194 797	157 200
Actions autres		
Total	211 234	159 835

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEG

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	12 243	16 001
Frais de gestion :		
- frais de gestion	37 019	23 240
- Impôts et taxes	379	326
- Cotisation statutaire	10 006	8 268
- Autres charges	1 996	1 944

Total	61 642	49 779

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	28 000	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	28 000	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

Commissaire aux Comptes
V. BRIERE

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMC x 1,5		
Prestation	Tarif négocié	7 184	6 197
Autres : dons en nature		968	
Total		8 152	6 197

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEC

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	12 992				6 939		168				20 099
Variation de stock	- 3 454				65 457		26 263				- 3 454
Autres achats et charges externes	73 940					120					168 780
Aides financières	26 286	2 112 34									237 520
Impôts, taxes et versement assimilés	3 244				89		4 16				3 749
Salaires et traitements	6 164 7				6 443		19 425				87 535
Charges sociales	20 049				1 897		4 107				26 053
Dotations aux amortissements et dépréciations	11 372						1 257	2 844			15 413
Dotations aux provisions										28 000	28 000
Reports en fonds dédiés											29 434
Autres charges	14 720				4 709		10 006				0
Charges financières	257										257
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats									3 609		0
Impôt sur les bénéfices											3 609
TOTAL	220 992	2 112 34	0	0	68 534	120	61 642	2 844	3 609	28 000	6 16 975

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT		
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger				
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens	968					
Prestations de services	7 184					
Personnel bénévole						
TOTAL	8 152	0	0	0	0	0

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 864
Total	6 864

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ NEANT	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ NDF Présidente 12/22	257
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	257

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEC

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	027 - COMITÉ DE L'EURE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
I. MISSIONS SOCIALES		373 416,19	307 223,66
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>373 416,19</i>	<i>307 223,66</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>162 181,74</i>	<i>147 388,66</i>
Actions en direction des malades, des proches et éts de santé		104 795,99	119 224,90
hbergement transport			
Aménagement au sein des éts de santé			
Soins de supports		104 795,99	119 224,90
Soins de support soutien psychologique		10 174,54	5 921,68
Soins de support activités physiques		7 458,08	4 135,85
Soins de support soutien esthétique		8 858,58	8 345,43
Soins de support soutien nutrition		1 682,27	758,34
Soins de support autres		2 245,00	1 521,70
Information, orientation		30 601,22	36 339,71
Visite des malades			
Accompagnement social aide à l'insertion sociale			
Secours financiers aide à domicile		26 265,77	18 213,49
Soins à domicile			
Subvt aux associations de malades			45,00
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			
Fonctionnement de la mission		17 490,53	43 943,70
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		44 229,40	12 590,24
Prévention primaire		3 445,58	1 350,16
Prévention primaire tabac		2 847,03	1 278,16
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil		222,05	
Prévention primaire alimentation		303,50	72,00
Prévention activités physiques		78,00	
Prévention risques environnementaux			
Interventions en milieu scolaire		170,30	7,00
Concours scolaire		5,90	
Agenda scolaire et outils pédagogiques		66,00	
Clap Santé		22,04	1,90
Dépistage cancer du sein		36 707,45	9 004,67
Dépistage colon rectum		1 824,70	701,31
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Autres dépistages			
Information du public			
Vivre		221,72	66,12
Fonctionnement de la mission		1 765,71	1 459,06
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		294,29	243,18
Actions de formation professionnels et autres publics			
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales			
Fonctionnement de la mission		294,29	243,18
Actions de société et politique de santé		4 225,08	7 879,24
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers		3 047,94	6 906,51
Représentations des usagers			
Animation politique du réseau			
Visibilité actions politiques			
Assurer portage du plaidoyer			
Promotions des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission		1 177,14	
Fonctionnement de la mission plaidoyer			

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Actions internationales réalisées par l'organisme		
Fonctionnement actions internationales		
International actions réalisées		
International actions réalisées		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	8 636,98	7 451,10
Congrès-symposiums-réunions		
Autres dépenses de recherche	8 636,98	7 451,10
Autres dépenses de recherche		
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Versements à d'autres organismes agissant en France	211 234,45	159 835,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	16 437,45	2 135,00
Hébergement transport		
Aménagement aux soins des etbs de santé		
Soins de support soutien psy		
Soins de support activités physique	1 000,00	
Soins de support esthétique		
Soins de support nutrition		
Soins de support autres		
Information, orientation		
Visite des malades		
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof		
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades		2 135,00
EDT	15 437,45	
Fonctionnement de la mission		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		500,00
Prévention primaire tabac		
Tabac précarité		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool		
Prévention primaire soleil		
Prévention primaire alimentation		
Activités physique		
Prévention risques environnementaux		
Interventions en milieu scolaire		
Concours scolaire		
Agenda scolaire et outils pédagogiques		
Dépistage cancer du sein		500,00
Dépistage colon rectum		
Dépistage utérus		
Dépistage prostate		
Dépistage peau		
Dépistage autres		
Information du public		
Vivre		
fonctionnement prévention		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de formation professionnels		
Actions de formation autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	194 797,00	157 200,00
Programmes nationaux	145 500,00	207 200,00
Contributions financières	115 500,00	69 200,00
Équipes labellisées		
Recherche prévention des cancers		
recherche actions		
CIT		
EN		
Adolescent face au cancer	10 000,00	
Adolescent face au cancer	20 000,00	38 000,00
Recherche linéaire		
recherche douleurs		
recherche équipement épidémiologique		
Recherche psychosociale		
Congrès		
Partenariat avec des grandes institutions		

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

Programmes régionaux et départementaux	49 297,00	50 000,00
Contributions financières		
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive		50 000,00
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		
Subvention de fonctionnement Recherche équipe labellisées		
Subvention d'équipement Recherche actions		
Subvention de fonctionnement Recherche clinique	49 297,00	
Subvention d'équipement Recherche clinique		
Subvt de fonct Recherche épidémiologique		
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
Mission reversement legs		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Actions de société et politique de santé		
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Promotion des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Cotisations internationales		
Subventions diverses internationales		
Subventions diverses internationales		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	88 653,90	81 412,59
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	88 533,90	81 412,59
Frais d'appel de dons	72 522,42	64 276,74
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	15 998,26	17 135,85
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes	13,22	
Achats pour manifestations	13,22	
Achats pour ventes		
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	120,00	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat	120,00	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	49 734,17	41 146,74
3.1 Frais d'information et de communication	6 910,13	13 334,75
Frais d'information et de communication externe	6 910,13	13 334,75
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	40 826,65	25 868,02
Frais de gestion	30 442,42	17 273,89
Formation administrative		
Impôts et taxes	378,55	326,14
Cotisation statutaire 10%	10 005,68	8 267,99
3.3 Autres charges	1 997,39	1 943,97
Charges financières	740,50	663,98
Donations aux amortissements	1 256,89	1 279,99
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	511 804,26	429 782,99
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 844,00	1 613,69
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		70 813,78
TOTAL	514 648,26	502 239,77

Commissaire des comptes
V. BRIERE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 184,10	6 197,09
Réalisées en France	7 184,10	6 197,09
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	968,00	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	8 152,10	6 197,09

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEC

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-477 700,99	-502 239,77
1.1 Cotisations sans contrepartie		-23 104,00	-23 288,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-227 702,11	-284 604,51
Dons manuels non affectés		-226 388,78	-283 589,51
Dons manuels affectés		-1 313,33	-15,00
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-226 894,88	-194 347,26
Manifestations		-1 151,10	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-28 029,90	-12 424,87
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés			
Produits financiers		-17 405,69	-2 931,61
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-180 308,19	-178 990,78
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-477 700,99	-502 239,77
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-36 947,27	
TOTAL		-514 648,26	-502 239,77

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	464 921,11	381 307,37
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-36 947,27	70 813,78
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-3 735,95	12 799,96
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	424 237,89	464 921,11

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	-8 152,10	-6 197,09
Prestations en nature	-7 184,10	-6 197,09
Dons en nature	-968,00	
TOTAL	-8 152,10	-6 197,09

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEG

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12	104		1 797
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	161		2 785
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	3	52		898
Total	21	317	0	5 480

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2		2
Total	2	0	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 554
6257 - Réceptions	Restauration	
6155 - Entretien et réparations	Véhicule	865
...	...	
...	...	
	Total	3 554

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 888 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEG

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

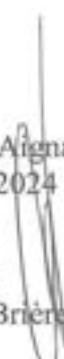
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Mont Saint Aignan,
Le 12 avril 2024

Pour DEC,
Chronique Brière

GRUPE
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Valine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiée au capital de 300 205€
178 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 178 735 823